L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 13 JUIN 1885.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

ST-LAURENT, de Jousselin, mercredi, 10 juin.
AMERIQUE, Santelli, mercredi, 17 juin.
ST-SIMON, Durand, mercredi, 24 juin.
OLENDE RODRIGUES, mercredi, 1er juillet.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)... $80 et $100
Deuxième classe... $60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $22, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à AD. SCHREIBER, 61 rue Carondelet, au premier.

P. S.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREMEN ET GALVESTON.

Prix du passage d'entrepont, de Brême à la Nouvelle-Orléans ou à Galveston, directement ou par voie de New-York, $33.

Les consignées émettent des ordres pour ces passages payés d'avance

Notre agent du Texas, M. G. WALDO, à Houston, émet des ordres pour passages, payés d'avance pour tous les points de l'intérieur du Texas.

Des billets pour cabines ou l'entrepont, entre New-York et Brême, sont émis par les consignées.

La compagnie se réserve le droit de modifier les prix du passage ou jours de départs, sans avis préalable.

C. STOCKMEYER, Agents-généraux, 42 rue de l'Union.
22 nov—

Compagnie Bordelaise

LIGNE DIRECTE POUR BORDEAUX.

Chateau Lafitte. Chateau Yquem. Chateau Margaux. Chateau Léoville.

Le Chateau Margaux partira de New-York mercredi, 1er juillet, à 7 a. m.

L. A. FOURNIER, Agent,
27 mars—3m 163 rue Gravier.

Ligne Commerciale Française.

HAVRE, ANVERS, BORDEAUX ET NLLE-ORLEANS.

Le Steamer PARIS, du port de 3400 tonneaux,
Capitaine ARTUR,

Partira pour le Havre vers le 20 juin.

Passage de la Nlle-Orleans au Havre, avec nourriture, vin, lit et literie, ustensiles pour manger et boire: 1ère classe, $100; 2me classe $60.

La compagnie se réserve le droit de changer, sans avis, le jour du départ.

Pour renseignements, billets, etc, s'adresser à S. V. FORNARIS & CO., Agents.
16mai—1m 193 rue Gravier.

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis, ENTRE NEW-YORK ET ANVERS, LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Entrepont, $20; payé à l'avance à Anvers $18, excursion, $36, y compris literie, 2e chambre, $50, excursion, $90. Salon, de $60 à $90; excursion de $110 à $160.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts. 55 Broadway, N. Y.

A. K. MILLER & CO, 36 Carondelet, et A. VORKE, coin Carondelet et Gravier.
2 nov— 6m

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Départ Mercredi, 17 juin à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants—KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Steamer HUDSON, Capt. C. H. S. Freeman

Part de son quai, au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P.0/0

Passage—Cabine... $40
Entrepont... 30

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO
1 mai—1an Rue Carondelet No 41.

MANDEVILLE, COVINGTON et les SOURCES D'ABITA.

Vapeur de la Malle des Etats-Unis

NEW CAMELIA,

Capitaine Hanover.

SAISON D'ETE.

Commençant le 1er Mai 1885.

Le vapeur partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées:

TRAINS

Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Madisonville, Lewisburg, Old Landing... 1 p. m.
Mardis, Vendredis et Samedis, pour Mandeville, Madisonville et Lewisburg, étendant l'excursion de Samedi jusqu'à Old Landing... 4 p. m.

EXCURSIONS.

Mercredis, pour Mandeville et Old Landing... 8 a. m.
Dimanches, pour Mandeville et Old Landing... 7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville... 6 p. m.
Dimanches, Madisonville directement... 6 p. m.

RETOUR.

Laissera Madisonville Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis... 5 a. m.
Laissera Old Landing Mardis et Vendredis... 6 a. m.
Laissera Old Landing, Excursions Mercredis et Dimanches... 2 p. m.

L'eau et le temps le permettant.

PRIX DU TRAJET aller ou retour... 50 cts.
JOURS D'EXCURSION, aller et retour 50 cts.
Enfants moitié prix

Le fret est reçu journellement à la gare du fret du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE, Agent,
1ermai— 47 rue Carondelet.

LEON QUEYROUZE.

GROCER EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
17 RUE DECATUR.

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,

—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE & BIENVILLE.

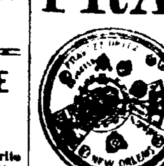

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis MONOGRAMMES gravés aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande. 28 déc

PHARMACIE DUCONGE.

A. CARROUCHE, Sr.,

39 RUE DE CHARTRES, NLLE-ORLEANS,
PHARMACIE FRANÇAISE.

On trouvera chez moi toutes les spécialités pharmaceutiques françaises annoncées dans l'ABEILLE sous l'entête, "Annonces Parisiennes" je suis dépositaire de presque toutes ces préparations, et toutes les détaillant à des prix raisonnables; je ferai bénéficier de l'escompte du gros ceux qui les achètent par 3, 6 ou 12 flacons à la fois.

Parmi les spécialités de la maison, je recommande: L'Eau de Beauté, contre les taches de Rousseur, pour blanchir la peau et en conserver la fraîcheur. L'Huile de foie de morue de Norvège. La mixture anti-cholérique. Le Sirop de Cerises Sauvages et de Goudron. Les Condition Powders, etc., etc., et toutes les préparations pharmaceutiques, élixirs, teintures, vins, sirops, dont la manipulation demande des soins et de l'expérience. Parfumerie française et américaine. Les ordres de la campagne sont scrupuleusement exécutés, tant ceux des marchands que ceux des habitants.

1er sept—1an A. CARROUCHE, 39 rue de Chartres. N -0

MANDEVILLE, LEWISBURG, MADISONVILLE ET WHARF DE COVINGTON.

Commençant le 1er juin 1885.

Le Nouveau Steamer Solide et Rapide

GROVER CLEVELAND.

A. Perkins, capitaine. Gus. Oertling, commis.

Partira de West End à l'arrivée des trains de la ville comme suit: TRAINS.

Mardis et Vendredis, pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Wharf de Covington... 1 p. m.
Jeudis et Samedis, pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, étendant l'excursion de Samedi jusqu'à Covington Wharf... 3½ p. m.

EXCURSIONS.

Mercredis, pour Mandeville et Covington Wharf... 8 a. m.
Dimanches, 2 voyages seulement à Mandeville, à ... 7 a. m. et 3 p. m.
Mercredis, pour Mandeville et Covington Wharf... 7 p. m.
Dimanches, pour Covington Wharf directement... 8 p. m.

RETOUR.

Laissera Covington Wharf Lundis, Jeudis et Samedis... 3½ a. m.
Laissera Madisonville Mercredis et Vendredis... 5 a. m.
Laissera Covington Wharf excursion de Mercredis... 3 p. m.
Laissera Mandeville excursion de dimanches... 12 m. et 7 p. m.

L'eau et le temps le permettant.

PRIX DU TRAJET, aller ou retour ....50 cts.
JOURS D'EXCURSION, aller et retour ..50 cts.

Le fret est reçu journellement à la station du chemin de fer de la rue du Canal.

Les billets achetés le Samedi sont valables pour le retour le Lundi.

Diligences pour Abita Springs.

H. OERTLING & SON, agents,
24 mai 3m No. 429 rue Julia.

Ligne de la rivière Rouge et de la côte.

BUREAU: 46 RUE DU CAMP. (1er étage,)

CHAS. P. TRUSLOW, Président. M. N. WOOD, surintendant. CHAS. W. DROWN, secrétaire.

Pour Donaldsonville, ASSOMPTION.

Part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi.

Bayou Lafourche, WHISPER.

Part tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et les VENDREDIS à midi.

Des commis se trouveront sur la Levée en tout temps pour recevoir le fret pour tous les bateaux ci-dessus nommés.

20 janv— B. RIVET, Agent.

BAYOU LAFOURCHE.

PACKET INDEPENDANT POUR LE BAYOU LAFOURCHE.

POUR THIBODAUX, NAPOLÉONVILLE, et tous les débarcadères intermédiaires—Le No 1 bateau à vapeur à fret

E. W. FULLER,

J. B. Dannatre, Capitaine, Jno. Gugel, Commis.

Part tous les MARDIS à 5 heures P. M., et tous les SAMEDIS, à midi.

Pour le fret, s'adresser à A. M. HALLIDAY, Agent, No 82 rue Gravier. Téléphone No 784.

Le bateau communique à Thibodaux avec le Allice Le blanc. 8avril

HAUT DE LA COTE.

PACKET INDEPENDANT POUR LA COTE ET LE BAYOU LAFOURCHE.

POUR DONALDSONVILLE, Pointecourtville, Napoléonville, Thibodaux et Lockport—Le fin marcheur

MABEL COMEAUX.

E. J. Comeaux, capitaine. T. K. Voorhees commis.

Part tous les MARDIS à 5 heures P. M. et les SAMEDIS à 1 heure P. M., descendant la côte, les LUNDIS et JEUDIS.

Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à W. J. COMEAUX, pied de la rue du Canal, agent. Aucun compte ne sera payé s'il n'est approuvé par le capitaine ou le premier commis.

9 mai—1y

GRANDE ILE.

GRAND ILE — Le fin marcheur, portant la malle des Etats-Unis et voyageant le jour.

JOE WEBRE.

A. E. Hotard, capitaine. Frank Kraus, commis, part tous les MARDIS et SAMEDIS, au pied de la rue St-Louis à 8 heures a. m. précises, via le Canal Socola, revenant les LUNDIS et VENDREDIS, via le canal de la Compagnie. Prix du voyage, $2, repas extra. Excursion tous les Samedis. Prix pour aller et retour, inclus les repas à l'hôtel et à bord du bateau, $6.

17 mai—2m

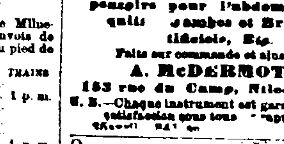

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux: coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT, RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit:

Actif... $4,407,800 24
Passif... 2,370,383 44
Surplus... $1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident

Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1884. —1an

CHEMINS DE FER

Chemin de fer Pontchartrain.

Départs de Milneburg. Trains quotidiens.	Départs de la jonction Pont'train. Trains quotidiens.
5:30 a. m.	6:00 a. m.
6:30 a. m.	7:00 a. m.
7:30 a. m.	8:00 a. m.
8:30 a. m.	9:00 a. m.
9:30 a. m.	10:00 a. m.
11:00 a. m.	11:30 a. m.
12:30 p. m.	1:00 p. m.
1:30 p. m.	2:00 p. m.
2:30 p. m.	3:00 p. m.
3:30 p. m.	4:00 p. m.
4:30 p. m.	5:00 p. m.
5:30 p. m.	6:00 p. m.
6:30 p. m.	7:00 p. m.
7:30 p. m.	8:00 p. m.
9:00 p. m.	9:30 p. m.

Le dimanche les trains partiront toutes les demi heures à partir de 3 heures p. m.

O. M. DUNN, Président.
C. L. HUMPHREY, Maître de train.
30mai—

Mississippi Valley Route.

Louisville, New Orleans and Texas Railroad.

No 1 arrive..7:05 P. M.	No 2 leaves 8:35 A. M
No 3 " .. 9:15 A. M.	No 4 " 6:00 P. M
No 5 " .. 10:40 A. M.	No 6 " 4:50 P. M

Les trains Nos 1, 2, 3 et 4 font le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Memphis. Nos 5 et 6 font le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Baton-Rouge. Les Nos 3 et 4 ne s'arrêteront pas entre la Nlle-Orléans et Baton Rouge pour recevoir ou débarquer des passagers. Entre Baton Rouge et Memphis, ils ne s'arrêteront qu'aux stations régulières pour débarquer des passagers et n'en prendront que quand ils seront signalés. Les trains Nos 1 et 2 s'arrêteront à toutes les stations régulières ou stations dites Flag Stations lorsqu'ils seront signalés. Les Nos 1 et 2 se relient à Ethel avec des trains pour Clinton, et à Harriston avec le Natchez, Jackson & Columbus Road. Les Nos 1, 2, 3 et 4 se relient à Vicksburg avec le Vicksburg Shreveport & Pacific et Vicksburg & Meridian Rail Road. Les trains 3 et 4 se relient à Leland aux embranchements pour Huntington et Arkansas City et tous les points de l'Arkansas.

Tous les trains arriveront à et partiront du dépôt des passagers, rue Poydras.

JOHN BRADLEY, Surintendant de Division.
A. J. KNUPP, G. F. P. Agent.
R. F. REYNOLDS, Agent Général. 13déc—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific, Star & Crescent, voie toute ferrée, composée de Morgan's L. & T. R. R., G. H. & S. A. System, et Southern Pacific Railway.

Départ de la N-Orléans.	Arrivée à la N-Orléans.
No 1.......7:45 a m	No 4.......7:30 a m
No 2.......7:30 p m	No 2.......8:25 p m

Portant les malles sur les deux trains pour le Texas et la Californie.

Chars-dortoirs entre New-Orleans, Houston et la Californie; un seul changement jusqu'à San Francisco.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Président.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
17 mai 84—1 an

PREMIER ETAT DE SITUATION —DE LA— Compagnie d'Assurances DU PELICAN, de la Nouvelle-Orléans.

Bureau 82 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

Du commencement des affaires, le 21 février 1884, à la clôture de l'année finissant le 31 décembre 1884.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte, cette compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant la période expirant le 31 décembre 1884:

Sur les risques d'incendies... $90,692 93
Sur ces risques de mers... 433 18
Sur les risques de rivières... 1,328 25
$92,454 36
Moins les primes non expirées... 24,017 93
Primes échues jusqu'au 31 déc '84 $68,436 43

PERTES PAYEES.

Sur les incendies... $20,717 72
Sur les rivières... 1,238 26
$21,955 98
Réassurances et primes remboursées... 6,954 10
Escomptes... 9,414 24
Dépenses moins intérêt... 13,049 24
$29,417 58
$51,373 56
Profits net... $17,062 87

ACTIF.

Comptant... $8,567 71
Billets actions... 251,830 29
Prêts et nantissements 26,978 00
Mobilier et installation de bureau... 2,056 93
Bons à prime... 35,768 75
Bons en voie de collection... 24,584 [illegible]
$335,855 80

PASSIF.

Capital souscrit... $294,475 00
(Capital autorisé $300,000)
Réserve pour les primes... 24,017 93
$318,492 93
Surplus... $17,362 87

JNO McCAFFREY, Président.
J. V. DONOVAN, Secrétaire.

A une réunion des directeurs le 15 janvier 1885, il a été unanimement résolu qu'un intérêt dividende de HUIT POURCENT serait déclaré payable des profits aux actionnaires sur les actions payées.

J. V. DONOVAN, Secrétaire

DIRECTEURS.

JOHN McCAFFREY, Président
JAMES GRANT, Vice-Président.
JOHN BLANK, T. BROPHY, WM. CONWAY, GEO. W. YOUNG, WM. CULLIMAN, C. DOYLE, THOS DUNNE, GEO. FAEHNLE, JOS. FROMHERZ, JOHN HYNES, PETER S. LAWTON, HUGH McMANUS, THOS. J. MORAN, JOHN NELSON, P. QUINN, THOS. G. RAPIER, M. J. SCHWARM, PHILIP THOMPSON, JOHN WALLE.

ASSURANCES.

Etat Annuel des affaires de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 31 décembre 1883.

Primes d'incendie... [illegible]
Primes maritimes... $227,403 48
Primes de rivières. 27,708 99—$909,2[illegible]
Primes acquises pendant l'année 1882... 201,117 6[illegible]
Total des primes... $1,110,242 88

A déduire—
Réservé pour risques non échus $216,697 92
Primes remboursées 88,840 82
Réassurances... 167,917 84— 473,456 58
Primes acquises... $634,886 24

A ajouter:
Intérêt sur placements... $33,382 42
Sauvetage... 7,712 48— 41,094 90
Revenu net... $675,882 14

A déduire—
Pertes par le feu... $322,156 56
Pertes maritimes... 107,175 20
Pertes de rivières... 17,746 6
Total des pertes... $447,077 51
Réduction, commissions, taxes, etc., dépenses... 213,556 33— 660,633 84
Profits nets... $15,248 30

A ajouter—
Montant au crédit de profits et pertes après avoir payé aux actionnaires $50,000 de dividendes... 90,305 15
Total du surplus... $105,553 45

A déduire—
Pertes ajustées, non payées et en litige... 60,439 46
Surplus net... $45,114

ACTIF, VALEUR DU MARCHÉ AU 31 DECEMBRE 1883.

Argent en banque. $94,189 26
Bons 6 0/0 des Etats-Unis... 48,000 00
Bons du New Orleans Waterworks 26,000 00
Bons New Orleans City Railroad Co 27,500 00
Bons New Orleans Pacific Railway... 1,820 0
Bons Louisiana Ice Manufacturing Co 4,000 00
Bons Levee Steam Cotton Press... 24,730 00
Bons Bataillon Washington Artillery... 500 00
Bons St Bernard Steam Engine 100000
Actions du New Orleans City Railroad Co... 1,500
Actions de la State National Bank... 700 0
Actions de la Valette Dry Dock Company... 4,000 00
Actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co... 1,200 00
Actions du New Louisiana Jockey Club... 750 00
Propriétés foncières de ville... 64,561 00
Billets hypothéqués... 139,364 06
Prêts sur demande. 66,920 17
Billets garantis par nantissement... 10,000 00
Billets à recevoir en règlement de primes... 45
Primes en cours de collection... 110,149 44
Dû par agents et en voie de transmission... 216 65
Compte en suspens. 232 36
Dû par compagnies d'assurances pour réassurance... [illegible] 07 —$839,440 58

PASSIF.

Capital... $500,000 00
Réserve pour primes non acquises. 216,697 92
Réserve pour pertes non ajustées et non payées... 58,438 46
Dividendes non réclamés... 370 50
Dû à compagnies d'assurances pour réassurances... 14,918 71
Surplus net comme ci-dessus... 45,114 99—$839,440 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 11 janvier 1884.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié plus haut, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER.
H. GALLY.
CHAS. LAFITTE.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1884, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent sur le fond capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1884

DIRECTEURS.

JULES ALDIGÉ, H. GALLY, THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE, W. A. BELL, PIERRE POUTZ, ANT. [illegible], AD. SCHREIBER, O. T. DUGAS, CHAS. B. SCHMIDT, [illegible], JULES TUYES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

H. J. Mullan vs. Ses créanciers. No 18,781. Division C.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de H. J. Mullan soit convoquée par devant Fred. Zengel, notaire, le 27e jour de juin 1885, à midi, pour fixer la date, les conditions et la manière de la vente des biens du dit insolvable H. J. Mullan, et pour délibérer sur d'autres affaires qui pourraient être portées relatives au règlement de la succession du dit H. J. Mullan, et que T. Generelly et A. W. Brette soient nommés estimateurs pour estimer les biens du dit insolvable H. J. Mullan.

Nouvelle Orléans, 23 mai 1885.
[Signé] F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 mai—3t

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp.
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT.. $400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixée de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN... Président
CHAS. H. DOLSEN... Vice-Président
CHAS. E. RICE... Secrétaire

Directeurs:

Joseph Bowling, James T. Rodd, Geo. W. Sentell, Sam'l H. Kennedy, W. B. Conger, Alfred Moulton, U. Marinoni, W. R. Lyman, Harry L. Flash, Chas. H. Dolsen, J. J. Reiss, S. C. Coulon, Lucien Delery, Charles Newman, N. D. Wallace, M. Gillis, R. F. W. Bachman, C. K. David, Wm. Garig, A. Rosenfield, John D. Fisher, Chas. A. Rice, Joseph Hohn, Charles M. Whitney, D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
5juin—1an

Compagnie d'Assurances du PEUPLE De la Nouvelle-Orléans.

Treizième Etat de Situation.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires, du 1er juillet 1883 au 31 décembre 1884.

Primes reçues
Sur les risques d'incendie... $250,566 23
Sur les risques de rivières... 17,303 99
Sur les risques de mers... 10,127 68
$277,998 90
Ajouter les primes non expirées de 1883... 26,401 09
$304,399 99
Ajouter Profits et Pertes ainsi que les réserves... 15,523 61
$319,923 60

Déduire:
Primes remboursées & cancellations.. $8,600 31
Réassurances... 12,525 55
$21,125 86
$298,797 74

Pertes, etc., payées durant la même période
Sur les risques d'incendie... $156,660 06
Sur les risques de rivières... 9,916 03
Sur les risques de mers... 9,857 97
Impressions et Publications... 444 05
Taxes... 3,492 42
Escomptes... 44,434 14
Bureau des réassureurs... 2,949 41
Dépenses, moins l'intérêt et le sauvetage... 13,868 71
$241,642 79
$57,754 95

Réserve pour les primes non expirées... $32,854 95
Réserve pour les pertes non ajustées et non payées 14 900 00
0/0 dividende, janvier 1884... 5,000 00
5 0/0 dividende, janvier 1885... 5,000 00
$57,754 95

ACTIF.

Comptant... $14,912 67
Primes en voie de collection... 30,795 59
Immeubles... 39,017 49
Actions de Banques et autres, Bons... 38,772 76
Mobilier de bureau, installation... 2,370 25
Billets garantis par hypothèques... 16,219 76
Billets garantis par nantissement... 6,409 69
Billets à recevoir à courtes échéances... 5,695 50
$154,193 70

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie

B. PRAGST, Président
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 17 janvier 1885.

J. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1885.

A une réunion du Conseil de Direction qui a eu lieu le 6 janvier 1885, il a été unanimement résolu de déclarer un Dividende de CINQ POUR CENT sur le capital de la compagnie, payable aux actionnaires sur demande.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Directeurs.

B. Pragst, A. Wass, M. Popovich, F. Aufenkolk, B. Saloy, Wm Fagan, M. Abascal, H. Schroeder, D. Hughes, A. Bartholomew, A. D. Finley, A. Haber, Theo. L. Sagg, S. M. Miller, Chas. Seiegler, Geo. Ellis, C. Traupp, J. H. Menge, [illegible], Paul Goldsmith, H. Seibel, A. Kiqnes, Peter Blaise, R. Campiglio.

Dentistes.

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

[illegible]

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels

G. P. MALONEY, D. D. S.,

DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150......RUE DU CANAL.......150
près Baronne.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 28 sept

---

SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE

employé depuis plus de trente ans par les médecins de tous les pays contre les diverses Maladies du Cœur, Hydropisies, Bronchites nerveuses, Coqueluches, Asthmes, etc., enfin dans tous les troubles de la circulation

ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE de BONJEAN

(Médaille d'Or de la Société de Pharmacie de Paris).

La solution d'Ergotine Bonjean est un des meilleurs hémostatiques. — Les Dragées d'Ergotine Bonjean sont employées pour faciliter le travail de l'accouchement et arrêter les hémorrhagies de toute nature

Dépôt général: LABÉLONYE, Rue d'Aboukir, 99, à Paris

DÉTAIL: DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE

PAPIER FAYARD et BLAYN

Contre les RHUMES, maladies de POITRINE, DOULEURS, RHUMATISMES, FOULURES, PLAIES, BRULURES, ŒILS DE PERDRIX. Dépôt central rue St-Merri 30, à Paris. *New Orleans, MM. Eiret, Carrouche et toutes les Pharmacies.*

LA FÉCULE DUTAUT

Est le meilleur Aliment des Enfants

30 ans de succès. — Elle aide l'allaitement et facilite le sevrage. Elle se digère très-bien. N'aigrit jamais, et prévient vomissements et diarrhée, même à l'époque de la dentition. — Vente en gros: Mr DUTAUT à Sceaux, près Paris. — Dépôt à New-Orléans, Pharmacie SAINT-CYR-FOURCADE, 212, Canal-Street.

VICHY

Administration PARIS, 22 Boulevard Montmartre.

Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.

Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.

Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELPI & BRO., BEULATOUR, MARCEL MAJEAU.

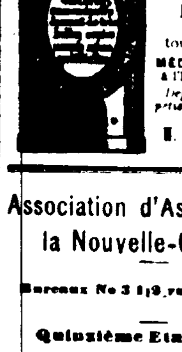

ENCRE JAPONAISE COMMUNICATIVE

Cette Encre, employée pour tous les usages du Bureau, est la seule donnant des Copies parfaites un mois même après l'écriture.

Encre Moderne

Noire en écrivant restant toujours limpide.

MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition de 1878.

Depuis cher tous les papetiers du monde entier

H. ANTOINE & FILS, PARIS

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Quinzième Etat Annuel.

Nouvelle Orléans, ce 19 janvier 1885.

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1884.

Primes sur risques de feu... $542,214 75
Primes sur risques de mer... 54,870 88
Primes sur risques de rivière... 16,603 64
$613,688 97
A ajouter primes non acquises de 1883 acquises en 1884... 158,474 00
Total des primes... $772,162 97

A déduire
Primes remboursées et réduction (Rebate)... $[illegible] 94
Réassurances... [illegible]
Primes sur risques non terminées... 152,925 00 — 324 7626
Primes nettes acquises... $447 396 74
A ajouter Intérêts et Profits et Pertes... 24,757 89
$472 154 63

Pertes payées sur les risques
de Feu... $250,729 33
de Marine... 34,764 71
de Rivière... 3,355 51
Pertes non ajustées... 40,000 00
$328,848 55

Commission d'agences... $63 958 58
Dépenses d'agences... 11,370 12
Taxes et Licences... 4 063 23
Dépenses de bureau... 27,441 66
Dépenses casuelles... 4,159 34 — 459,831 38
Bénéfice net... $12,323 25
Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré au 30 juin 1884... $15,000 00

ACTIF.

Bons des Etats-Unis de 4 et de 3 0/0... $159,000 00
Bons consolidés de la Nouvelle-Orléans... 51,000 00
Premium Bonds... 52,916 17
Argent en caisse... 93,798 88
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi... 15,000 00
Primes en voie de recouvrement... 26,774 15
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe... 46,749 81
Prêts sur hypothèque... 56,111 24
Effets à recevoir pour primes et autres... 5,386 23
Bons, actions et autres valeurs... 17,939 20
Meubles et installations du bureau... 2,500 00
$527,175 78

PASSIF.

Capital payé en plein... $300,000 00
Fonds de réserve... 31,526 78
Dividendes non réclamés... 2,724 00
Pertes non réglées... 40,000 00
Primes sur risques non expirés... 152,925 00 — 527,175 78

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
LEON SERÉ, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1885.

G. LeGARDEUR, Jr., Notaire.

Compagnie d'Assurances "TEUTONIA" DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Douzième Etat de situation annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

PRIMES REÇUES durant l'année expirant le 31 décembre 1883.

Risques d'incendie... $240,034 65
Risques maritimes... 48,109 93
Risques de rivières... 26,973 43
$315,118 00

A déduire:
Pertes sur l'incendie, payées... $53,402 76
Pertes sur les mers, payées... 18,327 09
Pertes sur les rivières, payées... 13,974 00
Escomptes et commissions... 38,710 84
Réassurances... 38,631 72
Primes remboursées... 13,921 01
Agences et dépenses... 1,584 47
Taxes et licences... 11,585 36
Dépenses, moins l'intérêt... 1,675 32
Pertes non ajustées... 14,250 48
206,068 05
$109,054 9

Réserves pour les risques non échus, 31 décembre 1883... $66 909 96
Dix pour cent intérêt sur le fonds capital et 5 pour cent sur les primes de participation nettes... 30,145 00
Versement au fonds de réserve... 5,000 00
Réserves pour les pertes non ajustées... 7,000 00
$109 054 96

ACTIF.

Comptant en caisse... $45,186 71
Bons des Etats-Unis 95 850 00
Bons consolidés de la ville... 143,125 00
Autres bons et actions... 19,230 00
Prêts sur hypothèques... 39,799 99
[illegible] à primes... 12,165 14
Prêts sur nantissement... 111 124 24
Primes en voie de perception... 35,751 53
Immeubles, 35 rue du Camp... 32,750 00
Meubles de bureau... 1,099 00
$436 903 88

PASSIF.

Capital-actions... $250,000 00
Fonds de réserve... 80,000 00
Réserves pour des primes non échues... 66,909 96
Intérêt et dividendes non payés... 1,098 45
Pertes non ajustées et non payées... 21,250 48
Intérêt et dividende dû en janvier 1884... 17,645 00
$436,903 88

Ce qui précède est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.

WM. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice-Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Fait et signé sous serment, devant moi, notaire. ANDREW HERO, Jr., Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 10me jour de janvier 1884, mettant de côté une réserve de $5,000, a résolu de déclarer un second intérêt semi-annuel de CINQ pour cent, faisant DIX pour cent par an sur le capital action, et un dividende de CINQ pour cent aux actionnaires, en outre des [illegible] pour cent de réfaction [illegible] sur leurs primes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1883, payable comptant sur demande.

—DIRECTEURS—

H. EUDDIG, J. M. KELLER, R. GARDES, C. H. MILLER, M. FRANK, JOHN NELSON, R. FRANK, FRANK RODER, R. FROTSCHER, J. E. RENGSTORFF, F. FISHER, F. RICKERT, H. R. GOGREVE, L. P. BOUQUETTE, S. GUMBEL, A. G. RICKS, A. J. GOMILA, WM B. SCHMIDT, GILBERT H. GREEN, M. SCHULTZE, [illegible] HYMAN, LOUIS SCHW[illegible], KLUSUKEIFFER, X. WEISSEN.

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months $3; one month $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des POMPIERS de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, 33 rue du Camp.

Dixième Etat de situation annuel.

CONFORMEMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette compagnie publie le tableau de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1884:

Primes reçues pour risques d'incendie... $132,389 33
Primes reçues pour risques de rivières... 19,141 87
Primes reçues pour risques de mers... 9,295 52
[illegible] primes reçues... $160,826 4
Ajouter sauvetage et profit et pertes... 31,614 75
$192,441 17

Moins—
Pertes sur les incendies... $70,143 61
Pertes sur les rivières 16,853 52
Pertes sur les mers... 11,196 49
Escompte... 19 623 32
Réassurances... 17,984 96
Primes remboursées... 10,031 14
Dépenses, commissions, taxes, loyers, Bureau des Réassureurs, Babcock et Corps de Patrouille etc, moins l'escompte et l'intérêt... 18,147 74
164,182 78
$28,258 39

La Compagnie a l'actif suivant
Actions du capital... 3,664 34
Prêts sur collatéraux et hypothèques... 144,593 09
Immeubles... 9,950 90
40 actions de l'Exposition... 1,000 00
Comptant en banque. 101,738 96
Billets à recevoir... 9,024 24
Installation de bureau... 4,269 90
Primes en voie de collection... 40,778 51
320,118 2[illegible]

Passif—
Capital... 150,000 00
Réserve pour les primes non échues fonds de réserve et surplus... 141,859 85
Réserve sur les pertes non ajustées... 5,825 26
Intérêt et dividende non réclamés payable sur demande et au crédit du stock, ainsi que déclaration en est faite ci. 22,433 13
$320,118 24

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, le 21 janvier 1885.

W. O. HART, Notaire.

Nlle-Orléans, 21 Janvier 1885.

A une réunion de la Direction, ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants sur demande:

Dix pour cent (10 pour cent) intérêt annuel et cinq pour cent (5 pour cent) intérêt-dividende sur le capital payé, formant un total de (15 pour cent) quinze pour cent par an.

Vingt-cinq pour cent (25 pour cent) dividende sur les primes de participation.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Directeurs.

Jacob Alexander, Ad. H. Isaacson, Léon Bartel, Phil. Beck, H. R. Bierhorst, I. N. Marks, Peter Blaise, John Fitzpatrick, P. Egan, A. A. Maginnis, H. Ellermann, T. Prudhomme, C. Taylor Gauche, A. H. Seward, Chas Hemard, Otto Thoman, Wash. Marks.

SCIENTIFIC AMERICAN

The most popular Weekly newspaper devoted to science, mechanics, engineering, discoveries, inventions and patents ever published. Every number illustrated with splendid engravings. This publication furnishes a most valuable encyclopedia of information which no person should be without. The popularity of the SCIENTIFIC AMERICAN is such that its circulation nearly equals that of all other papers of its class combined. Price, $3.20 a year. Discount to Clubs. Sold by all newsdealers. MUNN & CO., Publishers, No. 361 Broadway, N. Y.

PATENTS. Munn & Co. have also had Thirty-Seven Years' practice before the Patent Office, and have prepared more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and foreign countries. Caveats, Trade-Marks, Copyrights, Assignments, and all other papers for securing to inventors their rights in the United States, Canada, England, France, Germany and other foreign countries, prepared at short notice and on reasonable terms. Information as to obtaining patents cheerfully given without charge. Hand-books of information sent free. Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the Scientific American free. The advantage of such notice is well understood by all persons who wish to dispose of their patents.

Address MUNN & CO., Office SCIENTIFIC AMERICAN, 361 Broadway, New York.

Union Catholique-Diocésaine du Sacré Cœur.

NOUV. EDITION LIBRE.

L'association a pour objet de pourvoir aux besoins pressants du diocèse; elle devra durer jusqu'à l'extinction de la dette du diocèse. Le don d'une piastre par an confère le titre et les privilèges de membre de l'association.

Un comité de dames est formé avec la mission de recueillir les souscriptions et d'en assurer le fonctionnement dans toutes les paroisses du diocèse.

Les membres de l'association et les bienfaiteurs de l'œuvre auront part aux prières, aux suffrages, aux messes et à toutes les œuvres méritoires du diocèse.

Leurs noms seront inscrits et mis dans un cœur placé au-dessus du Maître Autel de la Cathédrale.

Le jour de la fête du Sacré-Cœur une messe sera célébrée à leur intention, et le premier vendredi de novembre une autre messe sera dite pour les âmes des membres défunts de l'association.

La réunion des dames du comité et des zélatrices dans chaque paroisse du diocèse aura lieu le premier vendredi du mois au presbytère de la dite paroisse.

Le Rév. Père H. Mignot est le directeur de l'Union Catholique Diocésaine du Sacré Cœur.

Les listes porteront notre signature et le sceau du diocèse.

† FRANCIS X. LERAY,
Archevêque de la Nouvelle-Orléans.
1er mai 1885.

Meubles, Meubles.—Le magasin de meubles de M. James McCracken, rue Royale, 33 et 35, prend rang assurément parmi les plus grands les plus importants du pays. Pendant près d'une année, à la suite d'un incendie, ce magasin a dû occuper un local rue Bienville près Bourbon, mais depuis plus d'un mois le voilà revenu à son ancien emplacement.

Nous engageons nos lecteurs de la ville ainsi que ceux des districts ruraux, à visiter ce vaste magasin où se trouve le plus bel assortiment de meubles qui soit, meubles de tous genres, de tous prix, réunissant modicité, élégance, solidité, etc. M. McCracken fait le commerce des meubles depuis longtemps, et l'expérience qu'il y a acquise lui est un titre à la confiance et au patronage publics.

SIGNAUX D'INCENDIE.

Boîtes.
3 Tchoupitoulas et Valence.
5 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 22
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Poste de la Cie de Pompe No 30, Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Quartier.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
252 Poste de la Cie de Pompe H. & L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 2 Grands-hommes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
616 Reynes et Dauphine.

SIXIÈME DISTRICT.

(Ville de Jefferson.)

Boîtes.
3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et la rue Tolédano.
4 Coin des rues Tolédano et Magazine.
5 Coin des rues Prytanée et Tolédano.
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo.
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Penniston et Colisée.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz.
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople et Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée.
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de la rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Colisée et Jena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence.
24 Station des Chars, coin des rues Lyon et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat.
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun et le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et de la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Low line.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Richard Rhodes vs. Ses créanciers. No 14,557. Division E.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionnaire Richard Rhodes insolvable soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, Jr. Esq. notaire en cette ville, le SAMEDI, 11ème jour de juillet 1885 à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit Richard Rhodes et pour nommer un syndic et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire sont suspendues et que Andrew J. Murphy Esq. avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 3 juin 1885.
[Signé] HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
7 juin—3t

FEUILLETON.

Commencé le 1er mai. No 38.

LA Petite Marquise

—PAR—

PAUL SAUNIÈRE.

—Suite.—

Autour d'une table graisseuse, dans une atmosphère pesante et saturée d'alcool, qu'éclairaient à peine deux quinquets fumeux, il avisa quatre hommes réunis autour d'une bouteille vide, qu'entouraient tristement quatre verres également vides.

Jacques alla s'asseoir à leur table et demanda du vin.

Après s'être versé une ample rasade, il se tourna vers ses voisins de table, en faisant le geste de boire à leur santé.

— Et quoi! dit-il, vous n'avez pas de quoi me faire raison? Si vous vouliez bien me le permettre....

En même temps, il prit sa bouteille et consulta ces hommes du regard.

Ils hésitèrent un instant, mais, flairant sans doute une bonne aubaine, l'un d'eux tendit son verre et les camarades firent comme lui.

Après les avoir remplis, le comte héla le cabaretier.

—Deux autres bouteilles, dit-il, en jetant un écu sur la table, et payez-vous.

Quelques minutes après ils étaient servis.

—Eh bien! fit Jacques d'une voix assez basse, le commerce ne va donc pas? Il faut donc que vous vous mettiez à quatre pour avaler une bouteille?

—En effet, ça ne va pas fort, répondit le plus hardi.

L'entrée en matière était toute trouvée. Jacques n'eut aucune peine à amener la conversation sur le terrain qu'il avait choisi.

Aussi ferons-nous grâce au lecteur de l'interminable scène de corruption, tant de fois décrite, dont il a déjà deviné l'issue.

Après avoir longuement marchandé et obtenu à vil prix le concours de ces quatre chenapans, le comte jeta un louis sur la table et se retira.

Il était convenu que demain et les jours suivants, s'il était nécessaire, ces quatre drôles devaient se trouver sur le quai de Gesvres, en face de l'hôtel des Montbazon.

Ni les uns ni les autres n'ignoraient ce qu'on attendait d'eux. Sur un signe du vieillard, ils devaient se jeter sur celui qu'il leur désignerait et l'assassiner, à la seule condition que l'heure et l'endroit seraient assez bien choisis pour leur permettre de s'esquiver, une fois le crime accompli.

Jacques n'avait pas osé se risquer à nouveau dans les environs du Palais-Royal. Tenter un meurtre en pareil lieu était du reste à peu près impossible. Mais il était dit que le jeune secrétaire retournerait à l'hôtel Montbazon.

C'était là qu'il comptait le surprendre, l'épier et ne plus le perdre de vue jusqu'à ce que se présentât l'occasion qu'il cherchait.

Depuis trois jours il montait inutilement sa faction devant l'hôtel, lorsque Pascal s'y présenta enfin.

Après l'avoir signalé à ses complices, il les espaça, leur recommanda de régler leurs mouvements sur les siens et de ne frapper que s'il leur donnait le signal.

De quatre heures à neuf heures du soir, ils s'attachèrent donc tous les cinq à la piste de Pascal.

Quand il sortit de chez la lingère, la nuit était venue, — sinon très épaisse, du moins suffisamment obscure pour tenter un coup de main.

A peine distinguait-on çà et là quelques passants attardés. Aussi Jacques, résolu d'en finir et persuadé que Pascal allait rentrer au Palais-Royal, fit signe à ses hommes d'accourir et leur désigna la victime.

Ils allaient frapper, lorsque Pascal tourna tout à coup sur la gauche et se dirigea vers les quais.

Le comte n'eut que le temps d'arrêter les coquins du geste. Il aimait mieux cela. Plus l'heure serait avancée, plus on s'éloignerait du centre de Paris, et plus on s'assurerait l'impunité.

Où allait Pascal? Retournait-il au quai de Gesvres? Etait-il attendu par les Montbazon ou par Geneviève?

Jacques le crut d'abord, quand il vit le jeune secrétaire marcher du côté du Pont-Neuf.

Le pauvre garçon ne ressemblait cependant pas à un homme qui va à un rendez-vous d'amour. Il s'en allait lentement et pour ainsi dire à pas comptés, la tête inclinée vers la terre. Arrivé au coin du pont, il revint sur ses pas jusqu'à l'extrémité du Louvre, fit encore volte-face et renouvela deux fois de suite cette promenade incohérente.

Evidemment il n'allait nulle part. Il marchait pour marcher, tout absorbé par les réflexions auxquelles il se livrait.

Le comte l'observait un peu surpris. Las enfin d'une surveillance qui n'aboutissait à rien, jugeant le moment favorable, puisque dix heures venaient de sonner, et le lieu assez désert, puisqu'il ne voyait personne, il appela ses hommes.

—A moi! leur cria-t-il.

Ils accoururent.

Mais, en entendant pousser ce cri de guerre, Pascal avait tressailli. N'apercevant d'abord que Jacques, il s'arrêta sans songer à se mettre en défense.

Presque aussitôt parurent les quatre spadassins que le comte avait appelés.

Pascal eut à peine le temps de tirer du fourreau l'épée de parade qu'il portait à son côté. Un coup de bâton, violemment asséné, fit sauter en éclats la lame fragile et les assassins se jetèrent sur lui.

Pendant quelques secondes il tint bon, parvint même à se dégager; mais, au même instant, il ressentit au flanc droit une vive douleur.

— Ah! misérables! cria-t-il.

Il recula de quelques pas afin de s'adosser au parapet du quai, mais, aussi prompts que lui, les bandits l'entourèrent et le frappèrent des poignards dont ils étaient armés.

— Au secours! à l'assassin! cria Pascal.

Sans pouvoir renouveler cet appel déchirant, il tomba comme une masse sur le pavé.

— Frappez! frappez toujours! ordonna le comte.

Ils allaient obéir, quand un bruit de pas précipités retentit non loin d'eux.

C'était une patrouille de soldats du guet, qui faisait sa ronde autour du Louvre et qui accourait aux cris de Pascal.

Les assassins virent briller dans l'ombre l'uniforme des soldats.

—Sauve qui peut! crièrent-ils en s'enfuyant du côté du Pont-Neuf.

Au bout d'une minute ils avaient disparu dans les ruelles qui aboutissaient à la place de l'Ecole.

Les soldats s'étaient élancés sur leurs traces et avaient essayé de les poursuivre, mais, embarrassés de leur fourniment et de leur fusil, quand ils arrivèrent à la place de l'Ecole, les cinq hommes avaient disparu.

Le prétendu vieillard, lui-même, avait pris ses jambes à son cou, de telle sorte qu'il avait fort étonné ses quatre complices.

Ne voyant plus rien, les soldats s'en allèrent piteusement rejoindre leur sergent qui, pendant ce temps, s'était approché du blessé, l'avait soulevé et lui avait appuyé les épaules contre le parapet du quai.

— Que vous est-il arrivé? Où êtes-vous blessé? avait-il demandé.

Mais il avait inutilement répété trois ou quatre fois ces questions, sans recevoir de réponse. En dépit de l'obscurité, il avait pu reconnaître pourtant que la victime portait des habits de gentilhomme. Il était urgent de lui porter secours.

Aussi, dès que ses hommes furent rangés autour de lui, il leur fit poser à terre leurs fusils, sur lesquels il jeta son manteau; puis, après avoir fait placer le blessé sur ce brancard improvisé:

— Au poste! ordonna-t-il.

Avec toutes les précautions possibles, Pascal fut transporté au poste, qui se trouvait à quelques pas, dans les bâtiments mêmes du Louvre.

Là, on l'étendit sur le lit de camp et, sur un nouvel ordre du sergent, on alla chercher un médecin. En attendant qu'il arrivât, on déshabilla Pascal et on apporta un seau d'eau fraîche.

Le blessé était littéralement inondé de sang. Le sergent qui, de sa propre main, lavait les plaies, constata sept blessures, par lesquelles la victime continuait à perdre beaucoup de sang.

Donc Pascal n'était pas mort; mais il n'en valait guère mieux, car il ne survivrait probablement pas à une hémorragie si abondante,—à supposer même qu'aucun organe essentiel n'eût été atteint.

Si grande diligence que mit le docteur à suivre les soldats, vingt bonnes minutes s'étaient écoulées quand il arriva au poste.

Le blessé ne perdait presque plus de sang,—probablement parce qu'il n'en a plus, disait le sergent,—et n'avait pas repris connaissance.

Après avoir examiné les blessures, le médecin ne put réprimer une grimace significative.

—C'est aussi mon avis, fit le sergent. Il est f.... lambé!

Cependant, après que le docteur eut posé ses appareils, Pascal fit entendre un léger soupir et ouvrit les yeux.

—Qui êtes-vous, monsieur? interrogea le médecin.

—Pascal.

—Où demeurez-vous?

—Au Palais-Royal.

Il avait répondu d'une voix si faible à ces deux questions que c'est à peine si l'on pouvait l'entendre.

—Voulez-vous qu'on vous y transporte? demanda le docteur.

Incapable d'articuler aucun son, Pascal ne répondit que par un imperceptible abaissement des paupières.

On le plaça cette fois sur une civière et le lugubre cortège se mit en route. La distance était heureusement fort courte.

Le médecin qui l'accompagnait se fit indiquer par le suisse l'appartement du jeune secrétaire.

Baptiste, qui attendait son maître, poussa les hauts cris lorsqu'il le vit en cet état.

Quelques instants après, Pascal reposait sur un bon lit, mais n'était pas sorti de l'espèce de léthargie dans laquelle il était plongé.

—Est-ce qu'il est mort? fit Baptiste avec effroi.

—Non, répondit le docteur, mais il n'en vaut guère mieux. L'une des blessures de la poitrine doit avoir atteint le poumon droit; celle du flanc peut avoir perforé le foie.... mais je ne puis pas me prononcer encore d'une manière définitive. S'il n'est pas mort d'ici à demain matin, il a une chance sur dix d'en revenir.

—C'est bien peu! gémit Baptiste.

—Sans doute, mais il ne faut pas pour cela perdre tout espoir, fit observer le médecin.

En effet, après avoir remis en place les appareils que le transport avait dérangés, il prit une plume, de l'encre, du papier, et rédigea une ordonnance.

—Vite! dit-il au domestique. Courez chez l'apothicaire le plus voisin et faites-y préparer sur-le-champ cette potion. Je vous attends.

Baptiste partit comme l'éclair. Un quart d'heure après il était de retour.

—Que votre maître ait ou non repris connaissance, dit le docteur, vous lui ferez avaler d'heure en heure une cuillerée de ce tonique. Ne l'oubliez pas!

Et, pour lui montrer comment il devait s'y prendre, il fit boire lui-même la première cuillerée.

Cela fait, il s'éloigna. Minuit sonnait.

—Je reviendrai ce matin à la première heure, promit-il.

Baptiste resta seul avec son maître, très anxieux et surtout très effrayé.

Pascal, en effet, ne faisait pas un mouvement.

C'est précisément cette immobilité et ce silence qui faisaient peur à Baptiste. Il se levait, s'approchait du lit, se penchait sur le corps de son maître et retenait son haleine, pour écouter la respiration presque insensible du moribond.

D'heure en heure, il versait au patient avec assez de dextérité la potion que le docteur avait ordonnée. Malgré tout, à six heures du matin, le blessé n'avait pas bougé.

Vers sept heures, le médecin arriva, leva délicatement les appareils et eut la satisfaction de constater que le sang avait cessé de couler. Sur la charpie il étendit un liniment qu'il avait apporté, posa de nouveaux bandages et attendit.

Une demi-heure après, Pascal ouvrit les yeux, mais ne put pas faire un geste ni prononcer un mot.

Le médecin lui recommanda le plus grand silence et annonça qu'il reviendrait à midi.

—Eh bien? demanda Baptiste.

—Eh bien! fit le docteur, il n'est pas encore mort, c'est déjà quelque chose.

—Mais en reviendra-t-il?

—Ma foi! vous m'en demandez plus que je n'en sais moi-même.

Par le suisse, la nouvelle de l'attentat dont le secrétaire particulier de Son Eminence avait été victime se répandit avec la rapidité de la foudre dans tout le Palais-Royal.

A neuf heures, Dubois en fut informé par son valet de chambre.

Il se rendit aussitôt chez Pascal, qu'il essaya vainement d'interroger. Force lui fut de se retirer, sans avoir obtenu le moindre éclaircissement.

Certes il était inquiet, car il aimait beaucoup ce jeune homme, sur l'intelligence et l'activité duquel il se déchargeait de la plus grosse besogne et qui lui avait rendu d'importants services; mais il était surtout furieux qu'on eût osé s'attaquer à un homme qui faisait partie de sa maison.

Il manda auprès de lui le lieutenant de police, auquel il adressa des reproches sanglants.

—Et si vous ne découvrez pas le coupable, dit-il en terminant, c'est à vous, monsieur, que je m'en prendrai.

Le magistrat essaya, lui aussi, d'interroger Pascal, mais il reconnut bientôt l'inutilité de cette tentative. Ne sachant auprès de qui se renseigner, il retourna chez le cardinal, dût-il essuyer une fois de plus les effets de sa colère.

—Voyons, fit-il alors. Votre Eminence connaît seule assez le blessé pour m'aider dans mes recherches. Sait-elle si ce pauvre garçon a des ennemis.

Dubois était fort embarrassé.

—Non, répondit-il. Quoique je le connaisse en effet depuis cinq ans, je ne vis pas assez dans son intimité pour répondre à votre question.

—Il est évident pourtant que ce jeune homme est victime d'une vengeance et non d'un vol. On a retrouvé sur lui sa montre, son argent, son portefeuille; donc c'est à lui seul qu'on en voulait.

—Vous devez avoir raison, monsieur.

—Savez-vous quelle idée m'est venue immédiatement à l'esprit? interrompit le lieutenant de police.

—Non, fit le cardinal.

—C'est que l'auteur de cet assassinat pourrait bien être Jacques de Montbazon.

—Un gentilhomme! s'écria Dubois. Allons donc! Ce n'est pas possible!

—Oh! je conviens que l'accusation est grave, mais écoutez bien.

Il lui raconta en peu de mots l'enlèvement de Geneviève et le rôle que Pascal y avait joué.

—Oui, je le savais déjà, dit Dubois.

—Donc, poursuivit le lieutenant de police, il ne serait pas étonnant que le ravisseur, furieux, poussé par le désir de venger son échec et de se défaire d'un adversaire redoutable....

—Eh bien! rien que pour ce fait d'enlèvement, pourquoi ne l'avez-vous pas arrêté? demanda le cardinal.

—Je le voulais, mais j'ai fait fausse route. Tandis qu'on écumait tous les grands chemins, c'est probablement à Paris qu'il se cachait; mais je vais lancer mes agents sur cette nouvelle piste et, quand je devrais remuer ciel et terre....

Il n'acheva pas sa phrase, mais il sortit sur un geste menaçant et donna immédiatement de nouveaux ordres tandis qu'il procédait le jour même et personnellement à une enquête plus minutieuse sur les antécédents du comte.

Le résultat en fut si déplorable, qu'il demeura persuadé qu'un tel aventurier était capable de tout et que l'assassin de Pascal, c'était lui.

Pour s'en convaincre davantage, il retourna au Palais-Royal. Le suisse, les domestiques, Baptiste, il interrogea tout le monde. Personne ne connaissait à Pascal la moindre liaison.

Donc si le proverbe est vrai "cherchez la femme", la femme, c'était Geneviève, et celui-là seul qui avait intérêt à se réserver Geneviève avait intérêt à se débarrasser de Pascal. Or celui-là, c'était Jacques.

Le jour même, un agent vint annoncer que, s'il n'avait pas trouvé la trace du comte, il avait découvert celle de La Vrille, le valet de chambre, qui, depuis vingt ans, était à son service.

Le lieutenant de police, soupçonnant que plus d'un secret devait lier l'un à l'autre le maître et le valet, eut d'abord l'idée de l'arrêter; mais, supposant qu'il ne résisterait pas longtemps au désir de le revoir, il préféra faire surveiller La Vrille et chargea spécialement de ce soin un de ses plus habiles recors.

Pendant cette longue journée, aucune modification ne s'était produite dans l'état de Pascal. Sa faiblesse était si grande que c'était miracle de le voir respirer encore.

Vers huit heures du soir, madame Hervieux et la duchesse de Méreuval l'attendaient dans le magasin.

Elles étaient toutes deux en proie à une impatience qui ne faisait que s'accroître à mesure que la soirée s'avançait.

—Je n'y comprends rien, disait Jeanne. Il m'a pourtant bien promis de venir.

—Oh! s'il ne vient pas, j'irai chez lui demain, fit la duchesse, excessivement agitée. Vous m'en avez dit trop et pas assez, chère amie. Il faut que je le voie.

En ce moment même, Hervieux rentra. Pour le coup il rayonnait. On lui avait annoncé dans la journée qu'il était admis à faire valoir ses droits à la retraite et qu'on le dispensait de tout service, jusqu'à ce que sa pension fût liquidée.

C'était à quoi tendaient depuis longtemps les ambitions du vieux commis d'octroi. Désormais il pourrait venir utilement en aide à sa femme, s'occuper des recouvrements, surveiller la maison quand elle était forcée de s'absenter.

Madame Hervieux fut heureuse du bonheur dont rayonnait son mari, mais, ce soir-là, elle était si préoccupée qu'elle ne put partager franchement la joie du vieux commis.

[A continuer.]